



Convocation pour letrangeres ?

Par **Andree11**, le **14/12/2016** à **18:40**

J'ai une question.

Après un vol à l'étalage les vigiles m'épiaient j'ai dû signer une fiche, donner ma pièce d'identité (montant: 12 euros, première/dernière fois quand j'ai fait ça). Ils m'ont dit qu'ils ne transmettent pas cette fois la fiche à la police, mais j'ai peur. Dans ma pièce d'identité j'ai une adresse d'un autre pays, et je suis de nationalité étrangère, si le procureur veut me envoyer une convocation pour "rappel à la loi", comment peut-il faire ça ? (Je mentionne que les vigiles ne me demandaient pas un numéro de téléphone ou une adresse de France).

(Je regrette profondément ce que je faisais était une leçon pour toute ma vie)

Merci beaucoup pour la réponse

Par **amajuris**, le **14/12/2016** à **18:48**

bonjour,

les vigiles sont payés pour être vigilants.

si le magasin dépose une plainte, ce qui n'est pas certain, avec votre nom et si vous avez un titre de séjour, la police peut vous retrouver et transmettre le dossier au procureur pour un rappel à la loi.

salutations

Par **Andree11**, le **14/12/2016** à **18:56**

Merci beaucoup pour votre réponse rapide.

Ainsi, le procureur va appeler la police pour trouver mon adresse France? Ce que je veux est d'obtenir cette convocation si elle est émise. Parce que si je ne sais pas que je fus convoqué, donc je ne me présente pas, je comprends que c'est déjà enquête pénale ??